Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260608-2026_06_08_06A-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 8 juin 2026

N° 2026/06/08/06A

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **30** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *2 juin 2026*

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Jean-Charles BRIAND	Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS
Olivier DUDA	Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER
Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN
David KELDERMANS	Nicolas ANGER	Stéphanie DOUESSIN	Arnaud BOMPOIL
François BRISSIER	Clémentine JULIEN	Ludivine ROUAUT	Lisa BOISRAMÉ
Romane GALLIAN	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY
Solenn ROUGERIE	Schirel LEMONNE	Stéphane KERSULEC	

Absents :	
Samuel LEFEUVRE donne pouvoir à François BRISSIER	Marie GUERINEL donne pouvoir à Schirel LEMONNE (à partir du point 4)
Emilie GAUDRÉ donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Charles BRIAND

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs - Création d'un grade de Technicien

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

En 2020, les perspectives de création d'une cuisine centrale ont nécessité la création d'un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique B afin de mener à bien le projet de « Mise en place d'une cuisine centrale afin d'assurer la production culinaire des établissements scolaires et extrascolaires de la commune nouvelle de Châteaugiron ».

Le contrat a été conclu pour une durée de 3 ans puis renouvelé pour la même durée jusqu'au 23 août 2026.

Le projet étant en phase de réalisation et les contrats de projets ne pouvant excéder une durée de 6 ans, il est nécessaire de créer le grade de Technicien sur un emploi permanent afin d'assurer les fonctions de responsable de la restauration collective.

Vu le Code général de la fonction publique,

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260608-2026_06_08_06A-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve la création d'un grade de Technicien à compter du 24 août 2026.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHÂTEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Anne-Marie ECHELARD

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué à la Stratégie Budgétaire et aux Finances

Jean-Charles BRIAND

Jean-Charles BRIAND